

**Evaluation de la stratégie de la CE au Tchad
Grille de Qualité du Rapport Final**

En prenant en compte le contexte difficile de l'évaluation, la qualité globale du rapport est considérée comme Bonne

Dans l'ensemble l'évaluation répond aux exigences des termes de références. Les informations collectées ont permis de tirer les leçons clés de l'intervention de la CE au Tchad. Les conclusions et recommandations qui en découlent sont tout à fait pertinentes même si une présentation plus claire aurait renforcé leur opérationnalité.

1. La satisfaction des demandes: Bonne

Le rapport d'évaluation répond globalement aux demandes formulées dans les termes de références. Le rapport fournit les résultats et les leçons clés de l'intervention de la CE au cours des 12 dernières années (1996-2007).

2. La pertinence du champ : Bonne

Le rapport d'évaluation a bien couvert l'ensemble de l'intervention dans ses dimensions temporelle, géographique et réglementaire. Malgré la difficulté de saisir l'impact du programme en cours (9^{ème} FED), l'ensemble des effets a été identifié.

3. La justification de la méthodologie: Bonne "à compléter à partir de l'annexe 4"

Les consultants ont adopté une démarche conforme à la méthodologie en vigueur à la Commission européenne pour les évaluations de niveau pays.

Les consultants ont analysé en profondeur (études de cas) un échantillon de 14 interventions totalisant 66% des montants engagés dans le cadre des PIN des 8^{ème} et 9^{ème} FED.

Plusieurs focus groupes ont été organisés lors de la mission sur le terrain (acteurs non étatiques, PME, personnel de santé, opérateurs de transport routier, associations d'usagers de l'eau).

De plus, il est à signaler qu'environ 200 interviews ont été menées dans le cadre de cette évaluation.

4. La fiabilité des données : Bonne

A la fois des données qualitatives et quantitatives ont été collectées. Les sources en ont été citées. L'équipe d'évaluation a testé et discuté la validité de ces données. La méthode d'obtention des données a été clairement explicitée et ajustée au fur et à mesure de l'état d'avancement de l'étude.

5. La solidité de l'analyse : Bonne

Les principaux éléments de l'analyse figurent dans le rapport, avec de fréquentes références à des informations complémentaires présentes dans les annexes. Certains critères de jugement et indicateurs sont plutôt représentatifs des résultats plutôt que des impacts alors que les questions sectorielles portaient sur les impacts.

6. La crédibilité des constats: Bonne

Les constats découlent de l'analyse des données. Ils reflètent la réalité décrite par les données. Un jugement général a été formulé par le Consultant pour chaque Critère de Jugement. Ensuite pour chaque Question d'Evaluation, un tableau récapitulatif en 3 niveaux (faible, assez bon et très bon) résume le jugement général du Consultant.

Par ailleurs, le contexte particulier et évolutif du Pays (fragile nouvellement pétrolier) a fait l'objet d'une analyse assez complète et neutre.

7. La validité des conclusions : Bonne

Les conclusions découlent bien des constats qui émanent des critères de jugement et leur "degré" de validité est mentionné dans un tableau. Elles sont déclinées en 8 conclusions générales et 16 sous-conclusions. La priorisation n'est toutefois pas assez nette. Les conclusions sont présentées sur base de 3 thèmes homogènes (stratégie, appui aux politiques sectorielles et aspects opérationnels). Les 3 principales conclusions sont bien mises en valeur.

8. L'utilité des recommandations : Bonne

Les 11 recommandations sont liées aux conclusions du rapport. Elles sont présentées dans les mêmes 3 thèmes homogènes que les conclusions. Pour chaque recommandation, les évaluateurs ont précisé un degré de priorité ainsi que les destinataires. Les 3 recommandations principales sont bien mises en valeur. L'énoncé des recommandations est neutre et impartial.

L'utilité des recommandations aurait pu être accrue par l'indication systématique de leurs conditions de mise en œuvre.

9. La clarté du rapport: Bon

Le rapport est rédigé de manière claire et lisible. Les réponses aux questions d'évaluation font systématiquement l'objet d'encadrés synthétiques. L'équilibre entre les informations présentes dans le rapport et celles figurant dans les annexes est plutôt judicieux.

Les évaluateurs auraient cependant pu rendre le rapport plus attrayant en l'agrémentant de quelques tableaux, schémas et graphes illustratifs.

Le résumé est clair et précis. Il renferme tous les éléments qu'il est attendu d'y trouver.

GRILLE DE QUALITE

Evaluation de la stratégie de la CE au Tchad Rapport Final

Concernant ce critère, le rapport d'évaluation est :	Inacceptable	Faible	Bon	Très bon	Excellent
1. La satisfaction des demandes : Le rapport traite-t-il de façon adéquate les demandes d'information formulées par les commanditaires et correspond-il aux termes de référence ?			X		
2. La pertinence du champ : Le rapport fait-il un examen complet de la raison d'être de l'intervention examinée, de ses réalisations, de ses résultats et impacts ainsi que de ses interactions prévues avec d'autres politiques et leurs conséquences ?			X		
3. La justification de la méthode : La conception de l'évaluation est-elle adaptée et adéquate pour fournir l'ensemble des constats qui servent à répondre aux principales questions de l'évaluation, compte tenu des limites méthodologiques ?			X		
4. La fiabilité des données : Les données primaires et secondaires sélectionnées sont-elles adaptées ? Sont-elles suffisamment fiables pour l'usage qui en est attendu ?			X		
5. La solidité de l'analyse : Les informations quantitatives et qualitatives sont-elles analysées de façon adéquate et systématique suivant l'état de l'art, de sorte qu'elles permettent de répondre aux questions de l'évaluation de façon valide ?			X		
6. La crédibilité des constats : Les constats découlent-ils de façon logique et justifiée d'une analyse des données et d'interprétations basées sur des hypothèses et sur une logique présentées avec soin ?			X		
7. La validité des conclusions : Le rapport fournit-il des conclusions claires ? Sont-elles basées sur des constats crédibles ?			X		
8. L'utilité des recommandations : Les recommandations sont-elles équitables, non biaisées en faveur de points de vue personnels ou des parties prenantes, et assez détaillées pour être concrètement applicables ?			X		
9. La clarté du rapport : Le rapport décrit-il clairement l'intervention évaluée, y compris son contexte et sa finalité ainsi que le processus et les constats de l'évaluation de façon telle que les informations fournies soient aisément compréhensibles ?			X		
Compte tenu des contraintes contextuelles qui ont pesé sur cette évaluation, la qualité globale du rapport d'évaluation est considérée comme BONNE			X		